

Municipales 2026 : parlons vélo !

Ce questionnaire public est à destination des listes se présentant aux prochaines élections municipales à Crest. Il a été élaboré par l'association VDV (Vélo dans la Ville) active depuis 2003.

Introduction

Les cyclistes sont de plus en plus nombreux à Crest comme en témoignent les comptages réalisés chaque année. Néanmoins la progression de la pratique cyclable s'est tassée ces dernières années. Elle a été ramenée à +17 % de 2020 à 2025, contre + 76 % entre 2014 et 2019.

Par ailleurs, l'enquête du Baromètre cyclable (382 contributeurs) montre sur Crest de nombreux sujets d'insatisfaction légèrement contrebalancés par quelques points positifs comme l'installation des arceaux vélo ou l'aménagement devant la gare.



L'association Vélo dans la Ville (VDV), est parfaitement consciente que l'usage de la voirie communale doit aboutir à une saine cohabitation entre les différents usagers que sont : les PMR, les piétons, les vélos, les transports en commun, et les voitures.

VDV souhaite que la campagne pour les élections municipales soit l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- 1) La suppression des principaux points noirs, signalés sur notre carte interactive : <http://www.velo-ville-crest.fr/index.php?post/2022/12/05/Carte-des-am%C3%A9liorations-cyclables-Crest-Aouste/Sye>.

Après avoir consulté vos « principaux points noirs », je suis très surpris de ne pas y voir figuré l'un des plus importants à mon sens. En effet à l'intersection de la RD93 avec la rue Jean Jaurès (ancienne gendarmerie) dans le sens ouest -> est la bande cyclable s'interrompt subitement au niveau du carrefour pour reprendre juste après. Ceux qui sont passés à cet endroit en même temps qu'un bus comprendront le problème. Pour ma part j'y passe tous les jours à vélo.

- 2-1) Pour la RD93, de la Croix de Romans au pont de la Lozière, : l'élaboration d'une véritable continuité cyclable, dans les deux sens, sécurisée et adaptée à tous les âges et à tous les niveaux ;
- 2-2) Avec, à court-terme, deux bandes cyclables le long des quais Faure, Latune et Verdun, et une solution alternative en voie verte ou vélo rue.

3. Partout ailleurs, une politique municipale volontaire tenant compte des déplacements doux afin de redynamiser le centre-ville et ses commerces, de ralentir le trafic de transit automobile, de favoriser les accès aux établissements scolaires à pied et à vélo.

4. Une continuité cyclable sécurisée du centre de Crest jusqu'aux agglomérations d'Aouste, Divajeu, Eurre et Vaunaveys.

Notre association désire pouvoir engager avec la prochaine équipe municipale une concertation efficace et constructive, porteuse des progrès attendus par nombre d'habitants souhaitant pouvoir se déplacer en toute sécurité à pied ou à vélo, de façon occasionnelle ou quotidienne. C'est pourquoi nous vous soumettons ce questionnaire qui s'inscrit dans notre champ de compétence associative.

Vos réponses seront publiées sur notre site www.velo-ville-crest.fr

Et, chaque liste sera invitée à débattre avec VDV en présence d'un journaliste de radio Saint-Ferréol, avec une retransmission de l'entretien sur les ondes de la radio (94.2).

Questions

Pour un plan vélo ambitieux, financé et concerté

1. Quelles ambitions portez-vous pour le développement de l'usage du vélo à Crest ?

Réponse : [Nous souhaitons améliorer l'expérience des cyclistes afin de contribuer à son développement dans la ville.](#)

2. Dans votre équipe municipale, y aura-t-il un élu référent "mobilités" (PMR, piéton, transport en commun, vélo, voiture, utilitaire, PL...) ?

Réponse : [Oui il y aura un conseiller municipal dédié aux « Mobilités ».](#)

3. Y aura-t-il un technicien-ne « chargé-e de mission mobilités » ?

Réponse : [Si des financements fléchés sur ce type de poste étaient à nouveau à l'ordre du jour d'un « Plan vélo national » oui, dans le cas contraire l'état des finances ne le permettrait pas.](#)

4. A l'intercommunalité, quelle sera la position de vos élus:

- pour favoriser une politique mobilité cohérente ?
- pour réaliser le prolongement de la Vélodrôme en direction de Die ?

Réponses :

- [Nous œuvrerons à une politique de mobilité cohérente au niveau de la 3CPS et si possible en coopération avec la CCVD et la CDD.](#)
- [La prolongation de la vélodrome en direction de Die n'est pas dans notre programme, mais si un projet venait à voir le jour nous le soutiendrions pour la ce qui est de la partie passant sur le territoire de la 3CPS.](#)

5. Comment organiserez-vous la concertation avec les usagers, et notamment avec l'association Vélo dans la Ville ?

Réponse : [Nous comptons dans le domaine des mobilités agir comme pour les autres sujets à débattre, à savoir créer une commission ouverte à la population et aux associations impliquées dans la thématique traitée.](#)

Sur la volonté de développer un réseau cyclable cohérent

6. Quels aménagements piétons et cyclables souhaitez-vous réaliser de la gare SNCF jusqu'au Pont Mistral, via les quais Latune et Faure?

Envisagez-vous la réalisation de deux bandes cyclables de 1,50 m, en conformité avec le projet existant ?

Réponses : [A notre arrivée à la mairie nous avons prévu de nous attaquer à ce sujet au travers d'un « Schéma stratégique global mobilités espaces publics » et d'un « Plan de circulation et de stationnement ». L'ensemble de la population sera consulté lors de la rédaction de ces documents afin de tenir compte de tous les usages.](#)

Il n'est donc pas possible de dire, en l'état actuel des choses, comment la prolongation des récents travaux d'aménagement au niveau de la gare se fera jusqu'au niveau du pont Mistral. Dans l'idéal, il faudrait effectivement réaliser 2 bandes cyclables de 1m50, mais l'emprise au sol tenant compte de la chaussée et des trottoirs n'est pas optimale au niveau du quai Latune dans cette perspective. Sans compter que cela nécessiterait de supprimer une cinquantaine de places de stationnements à un endroit où nous avons déjà des demandes de gens du quartier, limités en places gratuites, pour qu'on leur facilite le stationnement (enfants en bas âge à porter, courses,...).

7. L'agglomération de Crest est maintenant intégralement en zone 30 km/h.

- Comment envisagez-vous de communiquer sur cette nouvelle règle, laquelle implique en particulier le double sens cyclable ?

- Par quels moyens techniques et humains comptez-vous faire appliquer cette limitation de vitesse ?

Réponses : La municipalité actuelle a passé l'ensemble de la ville en zone 30 et c'est à mettre à son crédit. Par contre peu de choses ont été mises en place pour que cette vitesse soit respectée. Dans notre programme, nous avons d'ores et déjà indiqué que nous souhaitons réaliser des aménagements pour que cette vitesse soit respectée notamment à l'entrée ouest de la ville.

Nous arrêterons nos choix lorsque nous serons en responsabilité. La palette des options possibles est assez large : radars pédagogiques, feux récompense, généralisation des priorités à droite, dos d'âne, chicanes, sensibilisation à la limitation de vitesse par les forces de l'ordre, etc.

Pour ce qui est des doubles sens cyclables, il sont rarement matérialisés au sol. Nous travaillerons sur les possibilités de les rendre plus visibles.

8. Pensez-vous instaurer de nouvelles « zones de rencontre » 20 km/h ? A quel(s) endroit(s) ?

Réponse : Nous avons déjà réfléchi à des pistes sur ce sujet, mais elles ne peuvent pas être traitées en dehors du plan global que nous mettrons en place dès notre arrivée à la mairie.

9. Comment comptez-vous lutter contre les stationnements très gênants vis à vis des PMR, piétons et cyclistes (automobiles sur trottoirs / en amont direct et sur passages piéton / sur voies vertes, ... (art. R 417-11 du code de la route) ?

Réponse : Nous souhaitons surtout ne pas monter les différents usagers les uns contre les autres. Pour beaucoup d'entre nous, nous passons du statut d'automobiliste à celui de piéton et parfois également de cycliste. Qui n'a pas traversé en dehors des clous, dépassé la vitesse limite, roulé sur les trottoirs. Il faut que chacun fasse un effort vers l'autre en faisant preuve de civisme et de compréhension. Nous sensibiliserons les contrevenants et les verbaliserons si la sensibilisation n'est pas suffisante.

10. Quels sont vos projets pour résoudre le manque de stationnement résidentiel des vélos dans le cœur de ville ?

Réponse : Des parkings résidentiels ont été récemment installés en ville et ils ne sont pas complets loin s'en faut. Leur situation est peut-être une partie du problème. Il faudra étudier d'autres possibilités d'implantation ou réfléchir à des solutions de garages de particuliers volontaires partagés s'il y en a de disponibles.

Au sujet de la VéloDrôme

11. Dans le cas de la Vélodrome, comment envisagez-vous de supprimer les points noirs suivants : La mobilité n'étant qu'un des nombreux sujets sur lesquels nous avons travaillé, nous n'en sommes pas encore arrivés à ce niveau de détail. Mais nous serons à l'écoute de vos propositions pour les résoudre.

Jonction au nord du pont en bois, revêtement de la rue Henri Barbusse, bandes rugueuses proches de la déchetterie & fléchage actuellement peu visible

Concernant la promotion des déplacements à vélo pour les scolaires

Concernant les points suivants, nous ferons un diagnostic de l'existant afin de déterminer les actions à initier et à amplifier, les aménagements à créer et à modifier, etc. Nous prendrons en compte les limites techniques et budgétaires qui seront les nôtres.

12. Quelles actions envisagez-vous pour sécuriser les alentours des écoles aux heures d'entrée et de sortie ? Réponse :

13. Quelles actions envisagez-vous pour inciter les élèves et leurs parents à opter pour des modes de déplacements actifs pour se rendre aux écoles ? (Aménagements cyclables jusqu'aux écoles, parcours piétons sécurisés, vélobus ou pedibus, etc.) Réponse :

14. Veillerez-vous à ce que chaque établissement soit équipé d'abris à vélos adaptés (c'est-à-dire sans "pincettes", avec point fixe pour l'antivol et une toiture) ? Réponse :

15. Quelles actions mettrez-vous en œuvre pour sensibiliser à la sécurité et au bon usage du vélo auprès des élèves ? Réponse :

Sur la volonté de promouvoir l'usage du vélo auprès de toutes-tous

16. Comment associez-vous les commerçants à la réalisation d'un plan de mobilité du centre-ville ?

Réponse : **Ils seront invités, au même titre que les autres administrés, à participer à nos commissions thématiques.**

17. Quelles aides financières envisagez-vous pour favoriser l'usage et l'équipement en vélos des foyers aux revenus modestes ?

Réponse : **Pour l'instant rien ne figure dans notre projet à ce sujet, mais l'idée est à creuser dans un cadre budgétaire qui nous savons déjà contraint.**

Conclusion.

18. En conclusion, quelle politique allez-vous mener pour encourager la population à se déplacer à pied, à vélo, en transport en commun plutôt qu'en voiture individuelle ?

(Exemples : Journées sans voiture, Challenge mobilité, faciliter les trajets cyclables, liaisons pédestres entre quartiers résidentiels, rues réservées aux piétons et aux vélos certains jours...)

Réponse : **Rien n'est arrêté à ce jour, toutes ces idées sont intéressantes, mais la mairie ne pourra rien faire de tout cela sans une mobilisation des citoyens à titre individuel ou au travers d'associations (Atelier du cycle, Dromolib, Vélo dans la Ville, etc.) pour co-porter ces actions.**

L'association Vélo dans la Ville vous remercie d'avoir répondu à ce questionnaire qui permettra d'alimenter le débat sur quelle sera la place de la mobilité active après les élections municipales.

Vélo dans la Ville (VdV). 11 rue Paramente 26400 CREST - 06 81 62 64 19 / vdv.crest@gmail.com